



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, 15 juillet 2016

Monsieur Jean-Luc GARY
Commissaire enquêteur
Mairie
40501 SAINT-SEVER

Télécopie :

Cabinet-mairie@mairiesaintsever.fr

mmontgaillard@wanadoo.fr>

mairie.basmauco@wanadoo.fr

OBJET : enquête publique relative à la demande de la Société CEMEX en vue d'obtenir l'autorisation de moderniser les installations de traitement de granulats et d'exploiter une installation d'enrobage et d'une plate-forme de recyclage de matériaux inertes au lieu-dit Lagrange de la commune de Saint-Sever.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai l'honneur de vous adresser les observations de la Fédération SEPANSO Landes à propos du dossier présenté dans le cadre de l'enquête publique qui vous a été confiée par le président du tribunal administratif de Pau. Nous avons demandé au responsable de la Société CEMEX de bien vouloir nous communiquer une copie du dossier et notre demande a été satisfaite très rapidement, ce qui nous a permis d'étudier ce dossier (493 pages) à loisir.

1 – Objet de la demande :

La demande de la Société CEMEX correspond à une volonté de rationaliser ses activités (enrobage de matériaux extraits sur site) et d'autre part d'évoluer selon les recommandations du Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics des Landes en limitant la consommation de ressources naturelles en recyclant des matériaux de démolition (B.O.D. 179 – création de la commission départementale chargée de l'élaboration et du suivi du plan – 29 septembre 2014). La Fédération SEPANSO Landes approuve donc la démarche de la Société CEMEX.

2 – Environnement :

La SEPANSO apprécie la récréation d'une zone humide lorsque le bassin de décantation sera comblé. Une nouvelle fois nous attirons l'attention sur le développement d'espèces exotiques envahissantes (buddleias, gynérium, érables negundo...)

La SEPANSO aimerait avoir plus de détails sur la nature du floculant utilisé pour la mise en œuvre du procédé de décantation-clarification (décrit en page 76 de l'étude d'impact) ; la question de la dégradabilité du floculant mérite d'être posée.

3 – Riverains :

S'il y a peu de riverains proches, il convient toutefois de noter que l'horaire de fonctionnement (de 7 à 20 heures, et parfois 22 heures) peut poser un réel problème aux occupants de la maison la plus proche en raison du bruit. La question des retombées de poussières mérite aussi de mettre en place une procédure de suivi que CEMEX connaît bien.

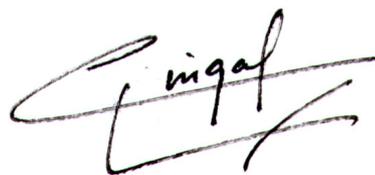
Pour ce qui est des habitations plus éloignées, notre attention a été attirée sur le fait qu'au mois de janvier 2014 le secteur a été inondé par une crue du Bahu et que l'écoulement de cette crue a été ralenti par des merlons le long de la route départementale 352 et des exhaussements sur lesquels sont situées les installations sensibles de la Société CEMEX. Il semble bien que l'utilité de certains merlons derrière lesquels des excavations étaient réalisées tombe en raison de la problématique « inondation » ; la société CEMEX devrait donc examiner cette situation avec les habitants du secteur qui s'intéressent avec la SEPANSO au risque d'inondation dans ce secteur.

4 – Compensations écologiques :

L'étude d'impact a permis d'identifier à proximité du site quelques espèces qui méritent d'être protégées. Les responsables de la Société CEMEX pourraient-ils s'engager à faire assurer un suivi pour que ces espèces prospèrent ?

La SEPANSO espère que la Société CEMEX a pris en compte les observations et les conclusions qui figurent dans l'avis de l'Autorité environnementale. De même nous espérons que nos remarques seront utiles...

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr